

chant trois des provinces actuelles du Canada jusqu'à la baie de Gaspé, où il entra le 24 juillet, pour planter la croix et prendre officiellement possession de ce pays au nom du roi son maître, en adjoignant au grand emblème du christianisme, un écusson orné de *fleurs de lys*, comportant la légende "Vive le Roy de France" avant de faire voile vers la France pour faire rapport de ses aventures à un souverain charmé, ainsi que sa cour.

Cartier revint en 1535 et compléta les explorations de l'année précédente en remontant le fleuve Saint-Laurent, puis le Saguenay et visitant le Canada et les régions d'Hochelaga. Dans le cours de cette exploration, il découvrit que la principale ville de la région centrale, là où l'on atteint l'eau douce, s'appelait Canada, et dans le *Bref récit de la navigation, fait en 1536-37, par Jacques Cartier*, le nom Canada y paraît pour la première fois comme s'appliquant à tout le pays. (1)

Rien dans le sens d'un règlement définitif ne fut fait dans cette visite et dans les deux visites subséquentes de Cartier, et la contrée demeura une vaste forêt habitée par les sauvages, jusqu'en 1608, époque où Champlain vint fonder Québec comme siège du gouvernement de la première colonie permanente sur les rives du Saint-Laurent.

4. Champlain fut le fondateur de Québec et de Trois-Rivières et le découvreur de la rivière Richelieu, des lacs Champlain, Georges, Ontario, Simcoe et Huron. A l'époque de sa mort la colonie se composait d'environ 250 personnes. L'historien Charlevoix, dit que le Canada comprenait alors un fort à Québec, entouré de quelques misérables habitations, et de casernes, deux ou trois huttes sur l'île de Montréal, la même chose à Tadoussac, et à quelques autres endroits sur le Saint-Laurent, servant à la pêche et au commerce des pelleteries, et cela avec une station naissante à Trois-Rivières.

Pendant une douzaine d'années, sous l'administration de Champlain, et par la suite sous l'administration des gouverneurs, ses successeurs (Montmagny, d'Ailleboust de Lauzon, Charny, Coulonge, d'Argenson, et d'Avau-gour) jusqu'à 1663, le contrôle suprême des affaires de la colonie, fut confié à une compagnie fondée par le cardinal Richelieu en 1627, en vertu d'une charte du gouvernement français et connue sous le nom de "Compagnie des Cent Associés."

Les Jésuites qui vinrent en 1625 (2) avaient l'habitude d'expédier chaque année des rapports au Supérieur de leur ordre en France. Ces rapports, dont les Cent Associés permirent la publication, étaient connus sous le titre des "Relations des Jésuites," et contenaient des renseignements sur le pays. Il en résulta qu'un grand nombre de personnes émigrèrent de France. Des hommes de bonne famille et de fortune, s'embarquèrent pour le Canada, amenant avec eux des artisans, ouvriers et serviteurs.

(1) Dans la seconde carte d'Ortelius publiée vers l'an 1572, la Nouvelle-France, *Nova Francia*, est ainsi divisée :—*Canada*, district sur le Saint-Laurent, au-dessus de la rivière Saguenay ; *Chiloga* (Hochelaga) angle, entre les rivières Ottawa et Saint-Laurent ; *Saguenai*, district au-dessus de la rivière de ce nom ; *Moscosa*, sud du Saint-Laurent, et à l'est de la rivière Richelieu. *Avacal*, ouest et sud de *Moscosa* ; *Noramboga*, nom du Nouveau-Brunswick ; *Terra Corterealis*, Labrador,—(*Parkman's Pioneers*.)

(2) Ils arrivèrent d'abord en 1611 à Port Royal (maintenant Annapolis, N.-E.), mais abandonnèrent cette place après un court séjour.